

RAPPORT REFEREES COMMISSION DU 27 NOVEMBRE 2012

Présents : Schintgen, Donven, Geib, Simon, Scheuren, Schmitt, Stammel, Simonelli,
Welter (partiellement)

1) Formation pour arbitres.

Une erreur s'est infiltrée dans notre dernier rapport. Le RC a fixé les dates du samedi 2 et dimanche 3 février 2013 pour la prochaine grande réunion des arbitres avec test Cooper et Luc Léger, ainsi qu'un test écrit. Ceci avant des Play-offs. M. Welter demande la réservation de la Coque.
Repêchage éventuel le samedi 2 mars 2013.

2) Cours secrétaire / chronométrateur.

La formation tenue par M. Geib W. en date du 24.11.2012 avec a connue un grand succès avec 43 personnes présentes. La RC doit réagir dans le sens d'organiser dans le futur 2 séances différentes, une en langue luxembourgeoise et une en langue française. M. Geib W. s'occupe du problème de Strassen.
Retenons encore que M. Schmitt Christian signe responsable pour cette tâche dans le futur.

3) Entraînement arbitres.

Les entraînements reprennent le 4 décembre 2012 à 18.45 h à la Coque. Mrs. les arbitres, soyez nombreux.

4) Cycle inférieur arbitres.

Le groupe désignation qui suit de près les tuteurs pour jeunes arbitres informe qu'une formation de base (1 heure) pour ces tuteurs serait nécessaire. La RC organisera cette formation lors des tests pour arbitres. (2. ou 3.02.2013).

Un papier a déjà été élaboré par Paul Nesser servira de base.

Il sera encore discuté plus profondément lors de la prochaine réunion.

La RC prend note que le CA de la FLH a accordé l'indemnité du tuteur à € 35.- par déplacement.

5) Test délégués.

M. Marc Joseph a passé son test écrit comme délégué avec succès. Félicitations.

6) Arbitre étranger.

M. Julio Angel Perez Romero sera convoqué par le secrétaire général pour se présenter à la Maison des Sports afin de revoir ses qualifications.

7) Affaires d'arbitrage.

Après discussion, M. Geib W. donnera réponse à MM. Promme et Alexandre au sujet de formation de couple et sur le niveau d'arbitrage requis par la RC pour siffler dans les prochains mois.

Le signalement de résultats (arbitres vers FLH) tourne sans problèmes pour le moment.

Le Codex sera appliqué pour un arbitre (non présentation au match – 1 journée de suspension).

8) Nouvelles uniformes.

La RC a discuté sur l'achat de nouvelles uniformes pour les arbitres pour la saison 2013/2014.

D'autres offres vont être demandées auprès de notre fournisseur. Après, il faut prendre une décision quant aux couleurs.

9) Arbitrage « Play Off » et « Play Down ».

Les arbitres retenus pour siffler la SLL-Dames peuvent siffler également les matches du Play Down. Un listing séparé sera publié par M. Geib W.

10) Mailing à tous les clubs, arbitres et délégués.

Un mailing séparé sera envoyé par le secrétariat de la FLH pour rappeler à toutes personnes la règle de jeu 4:9. La RC constate que de plus en plus les responsables, les arbitres et délégués se retrouvent dans des discussions quant aux bagues, piercings etc. que portent beaucoup de jeunes, et ne veulent les retirer pour le match. Même des parents interviennent, ce qui est nullement tolérable, vu le danger pour les autres joueurs(euses).

Il est interdit de porter tout objet représentant un danger potentiel pour les joueurs.

Au nombre de ces objets figurent par exemple : protection pour la tête, masque pour le visage, bracelets, montres bracelets, bagues, piercing visible, colliers, boucles d'oreilles, lunettes sans élastique de maintien ou à monture solide, ainsi que tout autre objet dangereux (17:3).

Les joueurs qui ne remplissent pas ces obligations ne sont pas autorisés à participer au match, jusqu'à ce que les problèmes aient été écartés.

Des bagues plates, des petites boucles d'oreille et des piercings sont autorisés dans la mesure où ils sont recouverts d'un pansement adhésif de telle sorte qu'ils ne soient plus jugés comme dangereux pour les autres joueurs. Les bandeaux de front, foulard et brassard de capitaine sont autorisés à condition qu'ils soient confectionnés dans un matériel souple et élastique.

11) Affaire vidéo Red Boys.

Le président de la FLH a mis au courant le président de la RC lors d'un entretien téléphonique sur le fait que le CA aurait parlé au club des RB, et que le CA suivra avec vigueur cette évolution. La demande de la RC quant à une sanction, vu les différentes reprises de problèmes côté club RB, n'est pas retenue.

Prochaine réunion : mardi 08 janvier 2013 à 18.15 heures à la Maison des Sports.